



COMMUNIQUE DE PRESSE

Septembre 2008

Le SYNAMAP change de nom et devient : le syndicat national des acteurs du marché de la prévention et de la protection.

S'adaptant aux évolutions rapides du marché de la sécurité au travail, le SYNAMAP a décidé d'inscrire dans son nom, sa politique d'ouverture et de prise en compte des réalités du marché de la protection de l'homme au travail: il devient le syndicat national des acteurs du marché de la prévention et de la protection.

Le SYNAMAP (anciennement : syndicat national des matériels et articles de protection) regroupait, à sa création en 1961, fabricants puis distributeurs reconnus pour leur compétence dans le domaine des équipements de protection individuelle et collective.

En 2004, le syndicat a modifié ses statuts pour accueillir tous les acteurs de la prévention et de la protection de l'homme au travail : consultants spécialisés, ergonomes, formateurs, fabricants de matières premières, etc. Cet élargissement a contribué à renforcer la représentativité du SYNAMAP et à enrichir ses échanges tant internes qu'externes.

En 2008, l'ouverture s'intensifie avec l'élection d'un nouveau Président, Monsieur Bernard CUNY (également Président de la commission sectorielle Antichute) et la nomination d'un nouveau Délégué Général, Monsieur Antoine FABRE.

La prise en compte de l'arrivée de nouveaux acteurs et de l'évolution rapide du marché était indispensable. En effet, prévention, protection collective et protection individuelle forment aujourd'hui un ensemble visant à améliorer la santé au travail et à prévenir les risques d'accidents : une même lettre, P, les réunit dans l'acronyme.

C'est dans cette logique d'adaptation et de pragmatisme que le SYNAMAP, après avoir consulté ses adhérents, devient le syndicat national des acteurs du marché de la prévention et de la protection.